



La restauration du pouvoir royal en France de 987 à 1314

Version imprimable — SC@LPA

Les Capétiens renforcent progressivement l'autorité du roi

À la fin du X^e siècle, le roi de France est encore un seigneur parmi d'autres : son autorité est limitée, son domaine est réduit et les grands seigneurs sont très puissants. Entre **987** et **1314**, les rois capétiens renforcent progressivement le pouvoir royal.

La France des Capétiens

La France des Capétiens : le domaine royal s'agrandit progressivement.

Consigne de travail

Lis la leçon, observe la frise et les portraits, puis retiens les mots importants : **Capétiens**, **dynastie**, **domaine royal**, **bailli**, **sénéchal**, **États généraux** et **écu**.

Sommaire

1. [Les Capétiens et la dynastie royale](#)
2. [Quatre rois pour renforcer la monarchie](#)
3. [Agrandir le domaine royal : Bouvines](#)

4. Administrer le royaume : baillis et sénéchaux
5. Institutions, monnaie et autorité royale



Les Capétiens et la dynastie royale

Les **Capétiens** sont une des grandes dynasties de l'histoire de France. Une **dynastie** est une succession de rois appartenant à la même famille. Les Capétiens commencent à régner avec **Hugues Capet**, élu roi en **987**.

Au départ, le roi possède surtout un domaine autour de Paris et d'Orléans. Les grands seigneurs disposent de terres, de soldats, de châteaux et d'une forte autonomie. Le roi doit donc progressivement affirmer son autorité face au système **féodal**.

Frise simplifiée de la dynastie capétienne.

À retenir : en 987, le roi est encore peu puissant. En 1314, la monarchie capétienne est beaucoup mieux organisée et plus respectée.



Quatre rois pour renforcer la monarchie



Hugues Capet (987-996)

Il fonde la dynastie capétienne. Son pouvoir reste limité, mais il installe une famille royale durable.



Philippe Auguste (1180-1223)

Il agrandit fortement le domaine royal et renforce l'administration du royaume.



Louis IX **(1226-1270)**

Saint Louis développe la justice royale et affirme l'image d'un roi juste et chrétien.



Philippe le Bel **(1285-1314)**

Il poursuit la centralisation, affirme l'autorité royale et réunit les États généraux.

Ces rois capétiens renforcent peu à peu la monarchie. Ils rendent le pouvoir royal plus stable, agrandissent le territoire directement contrôlé par le roi et développent des outils d'administration. Le roi devient progressivement plus qu'un simple seigneur : il apparaît comme le chef du royaume.

Idée essentielle : la restauration du pouvoir royal est progressive. Elle repose sur la durée de la dynastie, les victoires militaires, la justice, la monnaie et l'administration.



Agrandir le domaine royal : Bouvines



Philippe Auguste joue un rôle décisif dans l'agrandissement du domaine royal. Il récupère de nombreuses terres et affaiblit plusieurs grands seigneurs. Sa victoire à la bataille de **Bouvines** en **1214** renforce son prestige.

Cette victoire montre que le roi peut défendre le royaume contre de puissants adversaires. Elle contribue à donner au pouvoir royal une autorité nouvelle et à renforcer l'attachement des sujets au roi.

Bouvines devient un repère important : le roi n'est plus seulement un arbitre entre seigneurs, il devient un souverain capable de rassembler, de commander et de vaincre.



Administrer le royaume : baillis et sénéchaux

À mesure que le domaine royal s'agrandit, le roi doit mieux le gouverner. Il s'appuie sur des représentants chargés de faire appliquer ses décisions. Dans le nord du royaume, ces représentants sont souvent appelés **baillis**. Dans le sud, on parle plutôt de **sénéchaux**.

Les baillis et les sénéchaux rendent la justice au nom du roi, surveillent les seigneurs, collectent certains revenus et contrôlent l'application des lois royales. Ils permettent au roi d'être présent dans des régions éloignées de Paris.

Bailli

Représentant du roi, surtout dans le nord du royaume.

Sénéchal

Représentant du roi, surtout dans certaines régions du sud.

Grâce à ces agents royaux, l'administration devient plus régulière. Le roi s'appuie moins seulement sur les liens personnels de fidélité et davantage sur des institutions.



Institutions, monnaie et autorité royale

Les rois capétiens renforcent aussi leur autorité par la justice, la monnaie et les institutions. Louis IX impose davantage la justice royale. Il développe l'idée que le roi peut être un arbitre supérieur, capable de trancher les conflits au-dessus des seigneurs.



Louis IX fait frapper une monnaie royale, l'**écu**. Une monnaie reconnue dans le royaume permet de faciliter les échanges et de montrer la puissance du souverain.

Philippe le Bel poursuit la centralisation du pouvoir. Il entre en conflit avec le pape et affirme que le roi dispose d'une grande autorité dans son royaume, y compris face aux puissances religieuses.

En **1302**, Philippe le Bel réunit les **États généraux**. Ils rassemblent des représentants des trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Leur rôle reste consultatif, mais leur réunion montre que le roi cherche à obtenir un soutien large pour ses décisions importantes.

À la fin du règne de Philippe le Bel, en **1314**, le pouvoir royal est beaucoup plus fort qu'au temps d'Hugues Capet. Le roi dispose d'un domaine plus vaste, d'une administration plus solide, d'une justice plus affirmée et d'une autorité mieux reconnue.

Conclusion : la monarchie capétienne transforme progressivement le roi de France en souverain plus puissant, capable d'imposer son autorité à l'échelle du royaume.

□ **Ce qu'il faut retenir**

- Hugues Capet devient roi en 987 et fonde la dynastie capétienne.

- Au départ, le pouvoir du roi est limité par les grands seigneurs féodaux.
- Philippe Auguste agrandit le domaine royal et remporte la bataille de Bouvines en 1214.
- Louis IX renforce l'image d'un roi juste et développe la justice royale.
- Les baillis et les sénéchaux représentent le roi dans les provinces.
- Philippe le Bel poursuit la centralisation et réunit les États généraux en 1302.
- En 1314, le pouvoir royal est beaucoup plus fort qu'au début de la dynastie capétienne.